



BLOCS HD[®] SCPR

Date:
04/03/2014

Page: 1 / 1

B.E.T.

NOTE SUR L'ACOUSTIQUE

Rédacteur:
SD

Objet : caractéristique des Blocs HD[®] SCPR dans le cas d'un emploi en circulation verticale commune.

Référentiel :

- Réglementation acoustique - RTAA DOM (applicable depuis Mai 2010)
- Avis Technique BLOC HD SCPR 16-10/605

Analyse :

Loi de masse :

- Poids unitaire du Bloc HD : 17,5 kg
- Nombre de Bloc HD au m² : 12,5 u/m²
- Volume des alvéoles du Bloc HD : 0,0069 m³
- Masse volumique béton classe C25/30 = 2 500 kg/m³
- Masse volumique de l'enduit ciment épaisseur **1,5 cm** dans la cage d'escalier : 2 000 kg/m³.

Ce qui donne une masse surfacique de **465 kg/m²** > 450 kg/m² exigé par la RT DOM.

Ce résultat justifie l'emploi de Blocs HD d'épaisseur 19 cm dont toutes les alvéoles sont remplies de béton avec un enduit ciment de 1,5 cm d'épaisseur.

Extrait RTAA DOM – Décret 19/04/2009

Art. 6. – Les circulations verticales à l'intérieur des logements, telles que les escaliers, doivent être désolidarisées de la structure du bâtiment et des parois séparatives horizontales et verticales entre logements, sauf si ces dernières sont constituées de deux parois chacune de masse supérieure ou égale à 200 kg/m² et séparées par un joint de dilatation.

Les circulations verticales communes telles que les escaliers doivent répondre à l'une des dispositions suivantes :

- soit celles-ci sont désolidarisées de la structure du bâtiment et des parois horizontales et verticales des logements ;
- soit les parois séparatives (solidaires ou non désolidarisées) entre ces circulations et tout logement présentent une masse supérieure ou égale à 450 kg/m².